

byans

avril, mai, juin 2017 n°12



COMMUNE

PREMIERS PAS

AU GRAND

BESANÇON



PRINTEMPS

URBANISME

les Hauts
du Crey



VIE À L'ÉCOLE

dé dito



Didier Paineau
maire de Byans sur Doubs

Marché des producteurs locaux : Saison 2

Les deux enquêtes publiques, l'une concernant un nouveau périmètre proposé autour de notre clocher classé, l'autre concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme organisant le droit du sol sur notre village pour les 25 prochaines années se sont achevées le 10 mars.

Après l'avis du commissaire enquêteur dans un délai d'un mois, la commission communale PLU formulera des réponses à toutes les questions et demandes écrites déposées lors de l'enquête publique ; réponses qui seront ensuite soumises aux Services de l'Etat pour avis.

Puis le Conseil municipal statuera sur le document définitif du PLU qui sera ensuite soumis à approbation au Conseil Communautaire de la CAGB lors d'une session ordinaire à la fin de ce printemps.

En effet depuis le 27 mars 2017 le Grand Besançon est devenu seul compétent au travers de son PLUi qui supervise désormais tous les documents d'urbanisme des communes composant l'Agglomération.

Dans ce numéro, un point d'étape de mi-mandat vous est présenté.

Il reprend les projets de notre équipe municipale élaborés pour ce mandat en 2014 lors des élections municipales.

Un bout du programme a pu déjà être réalisé mais il reste encore du chemin à parcourir. C'est le sens de l'engagement de notre équipe municipale à votre service au quotidien, mais aussi dans la perspective du développement et de l'épanouissement de notre village dans les années à venir !!

Mais là, maintenant, le printemps semble bien pointer le bout de son nez et avec lui notre marché de producteurs locaux !!

Nous vous attendons encore plus nombreux tous les 4^{èmes} vendredis du mois sur la place de l'Église et dans la Grande Rue (rendues pour un temps aux piétons) pour faire vos emplettes de produits locaux et succulents et pour partager un moment de convivialité entre voisins et amis.

Le coup d'envoi est le vendredi 28 avril à 17h

Mairie de Byans sur Doubs, 1 place de l'Église, 25320 BYANS SUR DOUBS

Tél 03 81 63 61 66 Fax 08 97 50 66 81

Mail byanssurdoubs@wanadoo.fr

Site officiel www.byanssurdoubs.fr

Horaires d'ouverture mardi et vendredi : 16h30 à 19h00, samedi : 9h00 à 11h30

sommaire

de printemps

vie communale	page 5
décisions du conseil municipal	5
Carte d'identité	8
CAGB	8
verger pédagogique	9
marché de producteurs	9
CCSA	9
bibliothèque	10
Mi-mandat de l'équipe municipale	11
urbanisme	page 12
Lotissement : tranche 3	12
vie à l'école	page 13
les classes	13
Centre de loisirs	14
vie associative	page 16
un geste vert	page 19
rubrique à brac	page 20
carnet de vie	20
recette de la saison	21
agenda d'ici et d'ailleurs	22
adresses utiles...	page 23

Photographie de couverture : champs cultivé
Directeur de publication : Didier Paineau
Rédaction : Marie-Françoise Bunoust, Simone Déliot,
Jean- Louis Fumey, Nicolas Girardet, Bernard Jolyot,
Sylvie Luccisano, Didier Paineau et Ludovic Picod.
Conception graphique : Sylvie Luccisano
Impression : proxy repro
ISSN : 2274-6455



Vie communale

Intégration au Grand Besançon.
Des projets d'aménagement en 2017 pour poursuivre nos engagements prévus dans nos objectifs jusqu'en 2020.



Les décisions du Conseil Municipal

*RÉUNION DU 10 JANV. au 15 FÉVRIER 2017

Les compte-rendus complets sont disponibles en mairie et sur le site internet www.byanssurdoubz.fr

● DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL SAINT-VITTOIS - INTÉGRATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS DU GRAND BESANÇON :

- PROJET DE PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) du Grand Besançon :
Le PLUi est une étape importante pour que la CAGB évolue en Communauté Urbaine (objectif 2019). Il a pour objectif de maîtriser le développement du territoire tout

en laissant aux communes le pouvoir décisionnel sur son territoire. Le conseil municipal approuve le projet et le principe de charte. Vote en faveur du transfert de compétence du PLUi à la CAGB pour le 27 mars 2017.

- PÉRENNITÉ DU TRANSPORT à la demande sur Quingey :
Une convention en date du 01/12/2009 était conclue avec les Taxis ESTAVOYER pour l'organisation d'un transport Byans -> Quingey le vendredi après midi. Suite à la mise en place au 1er janvier 2017 d'un service GINKO par la CAGB desservant la commune de ST VIT, le conseil municipal décide de dénoncer la convention avec les Taxis ESTAVOYER à la date du 30 juin 2017.

- REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES PRÊTS liés à la petite enfance et à la jeunesse de la CCVSV : 2 prêts sont en cours de remboursement pour le multi-accueil de la petite enfance :

› Un prêt bancaire dont le montant restant dû est de 395 815.84 € (échéance du prêt en 2033)

› Un prêt auprès de la CAF dont le montant restant dû est de 16 764 € (échéance du prêt en 2018)

1 prêt est en cours pour la jeunesse :

› Un prêt auprès de la CAF dont le montant restant dû est de 7800 € (échéance du prêt en 2022)

Les conseillers communautaires ont approuvé à la majorité absolue par 19 voix POUR, 6 voix CONTRE et 1 abstention le remboursement anticipé des prêts liés au multi-accueil de la petite enfance et au local pour la jeunesse. Les conseillers municipaux de chaque commune sont également appelés à se prononcer sur ces remboursements anticipés de prêts contractés par la CCVSV pour la jeunesse. Le conseil municipal se prononce contre par 12 voix et 2 abstentions.

• RÉPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE LA CCVSV :

Les conseillers sont appelés à se prononcer sur la clé de répartition au poids fiscal et le solde de la liquidation incluant toutes les écritures de clôture appliqué au résultat net de l'actif ou au déficit de la CCVSV. Adoption par 7 voix pour et 7 abstentions de la répartition par poids fiscal, ce qui correspond à 2.72% du résultat net pour Byans.



• CONVENTION DE PARTENARIAT PETITE ENFANCE ET JEUNESSE :

La commune de St-Vit, dans la continuité des services jusque-là proposés par la CCVSV, propose deux conventions pour la petite enfance et la jeunesse :

› une convention pour les enfants de Byans fréquentant la crèche ou la halte garderie pour un coût horaire de 1.86 € par heure,

› une convention pour les 11-17 ans fréquentant l'espace jeunes pour un coût de 5.11 € par heure.

Le conseil municipal refuse d'adhérer à ces 2 conventions par 1 Abstention et 12 Voix Contre

• REPRÉSENTATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CAGB :

Le conseil municipal avait désigné le Maire, titulaire et le 2ème adjoint suppléant (le 1er adjoint souhaitant se désister au profit du 2ème adjoint). Le désistement du suppléant n'est pas possible. Le 1er adjoint, M. FUMEY, est donc désigné suppléant.

• ADHÉSION À L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'APPUI AUX TERRITOIRES (AD@T) :

L'AD@T remplace le service d'assistance et de conseils gratuits qu'apportait le Département avant l'application de la loi NOTRe. L'adhésion à ce dispositif permet de bénéficier d'un service doté d'une ingénierie juridique et administrative dans les domaines de l'aide à l'informatisation des communes. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'AD@T. Cette adhésion donnera ensuite accès aux prestations optionnelles qui seront proposées par l'AD@T.

● FINANCES

→ Présentation et vote des comptes administratifs 2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement		Investissement	
Excédent antérieur reporté	66 154.03 €	Déficit antérieur reporté	173 504.74 €
RECETTES	449 984.50 €	DÉPENSES	198 521.69 €
TOTAL Recettes	516 138.53 €	TOTAL Dépenses	272 026.43 €
DÉPENSES	383 281.35 €	RECETTES	390 484.00 €
EXCÉDENT 2015	132 857.18 €	EXCÉDENT 2015	118 457.57 €

VOTE 12 VOIX POUR (M. le Maire ne votant pas)

BUDGET LOTISSEMENT

Fonctionnement		Investissement	
Excédent antérieur reporté	498 494.75 €	Déficit antérieur reporté	470 575.98 €
RECETTES	104 962.99 €	DÉPENSES	1 418.02 €
TOTAL Recettes	603 457.74 €	TOTAL Dépenses	471 994.00 €
DÉPENSES	161 278.99 €	RECETTES	81 073.97 €
EXCÉDENT 2015	442 178.75 €	EXCÉDENT 2015	390 920.03 €

VOTE 12 VOIX POUR (M. le Maire ne votant pas)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement		Investissement	
Excédent antérieur reporté	16 126.80	Déficit antérieur re- porté	24 042.64
RECETTES	22 775.71 €	DÉPENSES	8 945.00 €
TOTAL Recettes	38 902.51 €	TOTAL Dépenses	32 987.64 €
DÉPENSES	37 364.37 €	RECETTES	554.00 €
EXCÉDENT 2015	1 538.14 €	EXCÉDENT 2015	32 433.64 €

VOTE 12 VOIX POUR (M. le Maire ne votant pas)

Affectation des résultats 2016 :

→ Budget communal :

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

DEFICIT INVESTISSEMENT D001 118 457.57 €

RESERVES 1068 131 028.57€ avec les restes à réaliser pour 12 571€

EXCEDENT FONCTIONNEMENT R0002 1 828.61€

› Budget lotissement

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

R002 : excédent de fonctionnement de 442 178.75 €

D001 déficit d'investissement de 390 920.03 €

› Budget assainissement

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

R002 : excédent de fonctionnement de 1 538.14 €

R001 excédent d'investissement de 32 433.64 €

› Amortissement au budget communal :

Il est nécessaire d'amortir une dépense d'investissement sur le budget communal pour une subvention d'équipement de 29 231.27€. Cette subvention a été versée en 2016 au syndicat des eaux pour la participation au programme de travaux de renforcement du réseau d'eau route de la Grotte, entre la place de l'église et le groupe scolaire.

Le conseil décide d'amortir la somme de 29 231.27 € sur dix années à partir de 2017.

● DIVERS

→ Eclairage public du Chemin des Combes détérioré : l'assurance est saisie pour le remplacement de 150 m de câble.

→ Devenir du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de



Byans-sur-Doubs : la loi NOTRe prévoit le transfert de la compétence Eau en 2020 aux communautés de communes. La CAGB quant à elle reprendra cette compétence en 2018. Le syndicat de Byans est situé sur 2 départements et 3 secteurs de communautés de communes. Les élus de la CAGB et du syndicat sont en cours de discussion pour le maintien de ce syndicat ou sa dissolution avec reprise de la structure par la CAGB.

→ Résultat appels d'offres pour travaux de voirie et tranche 3 du lotissement les Hauts du Crey :

› Voirie RD 101-105 : Chiffrage opérationnel 132 600 €. Le moins-disant est à 102 150 € HT

› Lotissement VRD : Chiffrage 340 000 €. Le moins-disant est à 263 000 € HT

› Lotissement réseaux secs : chiffrage 70 000€. Le moins-disant est à 50 000 € HT

Le choix des entreprises sera voté lors du prochain conseil après montage des budgets 2017.

→ Abonnement GINKO de la CAGB :

Tous les habitants peuvent bénéficier, par un abon-

ment unique GINKO, de l'accès aux bus, tram et train sur la ligne Byans - Viotte ou St Vit - Viotte et du transport à la demande pour St Vit tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés.

→ Station d'épuration :

Suite à la démission de l'agent en charge de la station d'épuration effective au 1er mars, le conseil décide d'attribuer 4 heures supplémentaires à l'agent municipal qui reprend cette charge de travail jusqu'au 31 décembre 2017, date du transfert de la compétence à la CAGB.

→ Réhabilitation du quartier "terrain de tennis" :

Projet de passer ce secteur en terrains constructibles.



Potentiel foncier de 4700m² et possibilité de 7500 m² si la commune acquière des terrains, ce qui permettrait la construction de 4 à 8 maisons. Un permis de lotir serait nécessaire pour valider ce projet. Le conseil est favorable à ce projet et autorise la municipalité à engager des négociations quant à l'achat de terrains

→ Proposition de vente de la DGFIP à la commune de la propriété cadastrée AD 11 :

Le conseil municipal accepte la proposition de vente à l'euro symbolique de la propriété AD11 (maison Hellette) et autorise le Maire à signer les actes notariés.

→ SPA : renouvellement de la convention pour chiens errants :

Le conseil municipal décide de renouveler pour l'année 2017 la convention avec la SPA pour la gestion de la fourrière animale au coût de 0.35 € / hab / an.

Carte d'identité

À compter du 22 mars, les demandes de cartes nationales

d'identité (CNI) seront désormais traitées selon des modalités identiques à celles en vigueur pour les passeports biométriques. Chaque usager devra effectuer une demande de titre d'identité dans une des 25 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil des demandes de CNI et de passeports. À cet effet vous trouverez une affiche concernant ce dispositif ainsi que la carte des communes équipées du dispositif de recueil dans le département du Doubs.

CAGB

Depuis notre arrivée au Grand Besançon les dossiers s'accumulent et de nombreux chantiers de réflexion se sont mis en place :

* depuis le 27 mars 2017 prise de compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) par la CAGB,

* Mise en place de la fourrière intercommunale effective depuis le 1er mars,

* Extension de l'offre de transports Ginko à l'horizon 2018 pour notre secteur en plus du service à la demande vers St Vit,

* Instruction des autorisations d'Urbanisme par le service ADS de la CAGB,

* Prise de compétence Tourisme avec instauration d'une taxe de séjour pour les hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes) depuis le 1er janvier 2017,

* Le service Aides aux Communes met en place de l'information et de la formation informatique pour notre secrétariat, dépannage mais aussi une aide juridique, aide aux contrats, conventions, marchés...

* Groupements de commandes afin d'obtenir de meilleurs tarifs sur nos achats,

* Chantier d'état des lieux de l'assainissement collectif, non collectif et du réseau d'adduction d'eau potable avant transfert de la compétence à la CAGB au 1er janvier 2018, le senjeux et les choix à faire,

* Etat des lieux et groupement de commandes pour l'éclairage public,

* Validation par le Conseil Communautaire du Grandbesançon en février de l'engagement du projet d'envergure d'un site multi activités sur la commune d'Osselle avec ouverture d'une 1ère tranche baignade au printemps 2019, qui, de par notre position de riverain, nous apportera une offre de loisirs estival de 1er plan !



Verger pédagogique

Sur le site du verger pédagogique dans le parc du lycée, après une année sans ruches pour cause de destruction d'essaims, vous pourrez très prochainement voir réapparaître 2 ruches avec leurs essaims pour, nous l'espérons, une production de miel à destination des enfants du groupe scolaire.

C'est Florent notre employé communal qui en assurera l'entretien !

Et si vous souhaitez participer à notre cours annuel de taille des arbustes fruitiers, rendez-vous mardi 28 mars vers 9h30 dans le verger du parc pour un cours de taille d'arbustes fruitiers.

Marché de producteurs

La saison des marchés commence. Venez découvrir des producteurs locaux le 4^{ème} vendredi de chaque mois sur la place du village : les 28 avril, 26 mai, 23 juin, 28 juillet, 25 août, 22 septembre, 27 octobre.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque a, cette année encore, participé au Festi-

val du Chat Pitre les 25 et 26 mars sur le thème du « Cinéma » Les deux films : « The Artist » et « Hugo Cabret » projetés au foyer cinéma ainsi que l'exposition d'affiches anciennes ont rencontré un vif succès.

Afin de nous retrouver à nouveau, nous vous confirmons le « Café-Lecture » le samedi 13 mai de 10h à 12h30 dans la salle des Associations (entrée à droite du bâtiment de la Mairie). Deux ou trois auteurs dont Alain CUCHE viendront présenter leurs ouvrages et parler de leur travail. Au cours d'un moment d'échange, vous pourrez, bien entendu, les interroger sur ce qui les motive, leurs projets d'écriture... Ensuite, ils se prêteront volontiers à une séance de dédicace !

Nous profiterons également de cette matinée pour vous présenter les quelques nouveautés de ce début d'année 2017 !

Venez nombreux partager ce moment...ainsi qu'un café et des viennoiseries.

En attendant, nous vous souhaitons un radieux printemps !



2014-2017 Point d'étape à mi-mandat

●AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

→ Sécuriser les entrées du village

2014 : aménagements de l'entrée côté Osselle (ralentisseur, bordures hautes),

2015 : mise en place d'un ralentisseur rue de la Saline, L'accès côté Liesle sera aménagé en 2017.

→ Réhabiliter le cœur du village, les voiries, les cheminements piétons

2014 : Création d'un chemin piéton dans le parc communal,

2015 : Aménagement du chemin des Combes en accès piétons,

2016 : mise en sens unique de la rue de la Saline, L'aménagement de la rue de la Saline à une voie et de trottoirs larges est prévu en 2017.

→ Renforcer l'éclairage public

2015 : réfection de l'éclairage de la Nésillière et création d'un éclairage le long du chemin des Combes (piéton), Un diagnostic « éclairage public » sera engagé au printemps avec le Grand Besançon pour optimiser notre éclairage.

→ Mettre en place une signalétique (commerces, entreprises, services)

Réflexion à poursuivre d'ici 2020.

→ Finaliser l'aménagement du cimetière

2016 : aménagement du cimetière et mise en place d'un règlement.

→ Mener à bien le plan local d'urbanisme

Approbation du PLU en avril 2017.

● SERVICES

→ Ré-ouvrir le café-restaurant

2016 : ouverture du restaurant-bar « O' rythme des saisons » tenu par David Parisot.

→ Défendre et maintenir les services de proximité

Depuis le 1er janvier 2017, maintien du transport à la demande vers Saint-Vit via le réseau Ginko,

→ Renforcement de l'offre de transport vers Besançon en 2018 (bus Ginko, intermodalité train/tram/bus,...).

→ Prévoir l'amélioration des réseaux de télécommunication
Réflexion restant à mener sur l'accès à la fibre optique par l'intermédiaire du Grand Besançon

● LES HAUTS DU CREY

→ Poursuivre la vente des parcelles des tranches 1et 2

Il reste aujourd'hui deux parcelles à commercialiser.

→ Programmer la tranche 3

Lancement des travaux au printemps 2017 pour un début de commercialisation d'ici la fin de l'année.

→ Assurer les aménagements paysagers et de loisirs

2014 : aménagements paysagers dans le lotissement,

2015 : création d'une zone de jeux à l'entrée du lotissement (terrain « Chabal »,) avec aménagements paysagers.

→ Intégrer le quartier au village

Réflexion en cours, en concertation avec la SNCF, pour la création d'un cheminement piétonnier au niveau de la gare ferroviaire.

● ENFANCE

→ Accompagner l'ouverture du groupe scolaire et la mise en place des nouveaux rythmes

09/2014 : première rentrée au groupe scolaire « Thierry Daigre »,

Aujourd'hui, 148 élèves sur 150 participent au TAP (temps d'activités périscolaires).

→ Assurer le cheminement piéton entre les deux écoles
2015 : création du chemin piéton reliant l'école maternelle à l'école primaire.

● CADRE DE VIE

→ Soutenir les associations du village et leur dynamisme

2014 : nouveaux locaux plus accessibles pour la bibliothèque municipale,

Soutien financier annuel pour promouvoir les associations locales et leur dynamisme,

Achat de matériel pouvant être mis à disposition pour les associations (barnums, tables et bancs, vidéoprojecteur et sonorisation,...),

Organisation d'événements inter-associations (retransmission coupe du monde et championnat d'Europe de football).

→ Poursuivre l'aménagement du parc

2014 : mise en place d'une aire de jeux pour les plus jeunes,

Réflexion en cours sur le devenir de l'ancien terrain de sport et de la structure métallique.

→ Rénover les fontaines

Réflexion à mener d'ici 2020.

→ Créer un marché local de producteurs

Première saison du marché lancée en avril 2016 en coordination avec les autres marchés du secteur, Rendez-vous le vendredi 28 avril pour le premier marché de la saison.

L'élection présidentielle aura lieu

les dimanches 23 avril et 7 mai et

L'élection législative aura lieu les

les dimanches 11 et 18 juin.

Si vous souhaitez participer à la tenue du scrutin vous pouvez contacter la mairie au 03.81.63.61.66.

Urbanisme

Ouverture de la troisième tranche du lotissement "Les Hauts du Crey" pour un début de commercialisation d'ici fin 2017.



Permis et déclaration préalable

*Permis de construire

SCI de la place, construction d'un hangar

*Déclaration préalable

PAINEAU Didier : aménagement des combles, réflexion de toiture et balcon.

Vie à l'école

Nouveau apprentissage sur ...

CM1 & CM2 avec Samuel

Utilisation de Beneylu School



Beneylu School est un site éducatif pour les enfants . Il permet de communiquer avec ses camarades . Sur Beneylu School, il y a des applications comme :

- La messagerie

Sur la messagerie on peut envoyer des messages à nos camarades, au professeur, à nos parents . Les parents des autres camarades ne peuvent pas communiquer entre eux, ni les élèves aux parents des autres .

- Le blog

Sur le blog, on peut écrire des articles, le professeur les corrige et on les publie. Nos camarades peuvent commenter nos articles .

- La médiathèque

Sur la médiathèque on peut mettre des photos en public ou en privé, on peut aussi partager des documents et des liens .

- Le cahier de texte

Sur le cahier de texte, le professeur écrit nos devoirs dessus et si on a oublié d'écrire nos devoirs, nous pouvons les écrire en regardant sur ce cahier de texte.

- Le cahier de liaison.

Sur le cahier de liaison, s'il y a des informations importantes à transmettre le professeur les met.

Il y a encore beaucoup d'applications .

Écrit par "Touil Sarah"



Centre de loisirs

Les vacances de Février terminées, les enfants reprennent le chemin de l'école et du périscolaire. Ils ont tous hâte d'être au 17 Mars, jour du Carnaval de l'école auquel les Francas participeront.

Afin de se préparer au carnaval, les enfants décorent des masques le soir.

La rentrée signifie également la nécessité d'une petite remise au point concernant les règles à respecter et notamment lors de la restauration scolaire, pour ce faire, les enfants, pas seulement spectateurs, créent des affiches afin d'expliquer les règles et de les illustrer.

Enfin, les enfants profitent de leurs dernières séances dans leurs activités TAP respectives puisqu'au retour des vacances d'avril, ils changeront d'activités.



Vie associative

Les associations de Byans sont dynamiques, elles préparent des manifestations qui se déroulent tout au long de l'année et s'adaptent à tous les âges. La diversité des propositions permet d'attirer un large public.

AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de protection de milieu aquatique

Président : François RÉGNIER

Adresse: 3 chemin Pré du Bief, Byans sur Doubs

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

Président : Pascal GUERRIN

Contact : 2 rue carrière 25410 Villars St Georges

ASBO : Association Sportive Byans Osselle

Président : Sébastien LEGAIN

Mail : byansosselle.foot@gmx.fr

Contact : 06.88.73.47.60

Suite à un bon et conséquent recrutement de joueurs seniors réalisé pendant la trêve estivale, ainsi que d'un entraîneur diplômé, l'AS Byans-Osselle a réussi le pari d'avoir une belle équipe fanion ainsi que la reformation d'une équipe B. A ce jour, les deux équipes font bonnes figures dans leurs championnats respectifs puisque l'équipe A est actuellement seconde en troisième division de district (groupe A), et donc toujours en course pour la montée à l'échelon supérieur.

Concernant l'équipe B, ce qui devait être à l'origine une saison pour faire un état des lieux de l'effectif s'avère pour l'instant être une bonne surprise pour tout le monde puisque l'équipe est actuellement 4ème du championnat de 5ème division mais veut aussi se mêler à la bataille pour l'accession en 4ème division.

Par rapport à l'équipe féminine, elle continue son petit bonhomme de chemin avec plus ou moins de réussite, avec un effectif relativement réduit. Mais celle-ci, créée en 2003, est indispensable au bon fonctionnement du club, et nous sommes toujours à la recherche de joueuses de 16 ans minimum afin de compléter l'effectif.

Enfin, pour la saison prochaine nous souhaiterions créer une équipe de jeunes, et pour cela nous comptons sur vous pour vous faire connaître au sein du secrétaire du club. Les jeunes sont notre avenir, ne les laissons pas filer dans d'autres clubs.

Calendrier équipe A (championnat 3ème division gr A)

12/03/17 à 15h ASBO - Pirey Ecole Valentin 2

26/03/17 à 15h ASBO - Val de Loue 2

09/04/17 à 15h ASBO - Racing Besançon 3

30/04/17 à 15h ASBO - Avanne Aveney 2

28/05/17 à 15h ASBO - Baume les Dames 3

1/4 de finale de la coupe Big Mat le 16/04/17 à 15h ASBO - Besançon Orchamps OP

Calendrier équipe B (championnat 5ème division gr A)

19/03/17 à 15h ASBO 2 - Aigremont Montoille 2

26/03/17 à 13h ASBO 2 - Beure 2

09/04/17 à 13h ASBO 2 - Orchamps 3

30/04/17 à 13h ASBO 2 - Auxon 2

21/05/17 à 15h ASBO 2 - Thise 3

Calendrier équipe féminine

19/03/17 à 13h ASBO - Pays Maichois

02/04/17 à 15h ASBO - Les Sapins

21/05/17 à 13h ASBO - Perrouse

APE : Association des Parents d'Élèves

Président : Arnaud BORDY

Mail : arnaud.bordy@yahoo.fr

Fête de l'école, repas thématique, marchés de Noël et vente de sapins, vente de bulbes de printemps, carnaïbom...

BASOL (Byans Association pour les Sports et l'Organisation des Loisirs)

Président : Mathieu Girardet

Contact : 06 84 38 79 70

Mail : association.basol@gmail.com,

Information page Facebook : *Association BASOL*

Fondée en 1969, elle regroupe les jeunes (et les moins jeunes!) du village de Byans-sur-Doubs et organise divers évènements et sorties sportives ou culturelles :

***Sport, loisirs et culture, soirée dansante, organisation du Vide-greniers annuel et la soirée du 14 Juillet (bal, jeux, barbecue)**

Byans Sport Auto :

Président : Daniel Lamarche

Adresse : chemin des Arbeux, Byans sur Doubs

Course automobile de voitures anciennes dans la côte des Abbans.

Espérance

Présidente : Marie-Françoise Bunoust

Contact : 06 95 14 49 10

Site : www.foycinemabyans.fr

Mail : foycinemabyans@gmail.com

Programme culturel : théâtre, cinéma, etc...

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau de L'Espérance a changé : si Marie-Françoise Bunoust reste au poste de présidente, Nicolas Girardet passe au poste de trésorier, Martine Poulet le remplace au poste de vice-présidente et Bibiane Loriol devient secrétaire. Nous renouvelons nos remerciements à Évelyne Fein et à Ludovic Picod - qui quittent leur poste - pour tout le travail accompli pour la bonne marche du Foyer-Cinéma !

Voici le printemps qui montre le bout de son nez ! Nous vous avons proposé notre premier vide dressing qui fut une réussite. Notons également le retour de la troupe "La Serpentine" qui vous propose : « Parfum d'arnaque » de Christian Rossignol les samedis 1er et 8 avril.

Le mois de mai et ses week-ends prolongés favorisent les réunions de famille qui occuperont la salle pour leur plus grand plaisir ! Savourez le retour des couleurs du printemps et surveillez bien l'annonce de nos prochains RDV !

La petite fabrique

Président : Jean-Michel KLEIN

Contact : 03.81.63.50.83

Mail : info@associationlapetitefabrique.fr

Ça y est notre date est posée, le marché de créateurs de la petite fabrique aura lieu le dimanche 21 mai. Même formule que les années passées, avec exposants, concerts, spectacles, petite restauration. Si le temps le permet, cette journée se passera dans le parc municipal. Alors venez nombreux pour découvrir ou redécouvrir le marché et ses surprises.

Si vous avez envie de vous joindre à nous pour l'organisation des manifestations de la petite fabrique, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Soleil Doubs

Présidente : Annette Cornu

Adresse : 2 chemin du Pré du Bief, Byans sur Doubs.

Sorties, animations...

C'est dans la bonne humeur et heureux de se retrouver que les membres du Club ont célébré le 10 janvier 2017 la fête des Rois et partagé galettes et bulles !

La chandeleur avec ses crêpes n'a pas été oubliée ...

Le 04 décembre 2016, le traditionnel repas de Noël s'est déroulé « O Rythme des Saisons » à Byans qui nous avait concocté un succulent déjeuner. Comme toujours, cette manifestation a rencontré un vif succès.

Dans l'ensemble, nous avons bien affronté la froidure hivernale et la grippe et nous attendons avec impatience le gai printemps.

A toutes et à tous, à bientôt.



un geste vert

17 millions de français s'adonnent au jardinage, nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer cette activité : entretien physique doux, anxiolytique & soin de l'esprit...

Des organismes vivants, végétaux et animaux, travaillent le sol, l'enrichissant et le rendant apte à la culture d'une façon naturelle.

Si l'agriculture classique et ses produits chimiques dégradent cette vie, un revirement dans les habitudes s'amorcent.

La vie de la terre

Dés herbants et pesticides détruisent la vie souterraine, et transforment la terre en un élément presque stérile à qui on redonne vie d'une façon artificielle à l'aide d'engrais chimiques (en empoisonnant nos assiettes !).

Actuellement, un grand nombre de jardiniers qui refusent de voir le sol s'empoisonner et produire des légumes gorgés de résidus toxiques essaient d'inverser la tendance.

Pour que notre terre continue à être une immense usine de recyclage, il suffit de la nourrir naturellement et de **ne pas déranger la vie cachée** qui œuvre en permanence.

Travailler le sol en douceur

Elle est loin l'époque où l'on conseillait de retourner la terre "à deux fers de bêche". Adoptez la **bêche écologique**. La première fut inventée par M. Grelin et s'appelle la "grelinette". Cette fourche plate à deux manches permet d'attendrir le sol sans le chambouler, donc sans détruire la faune microbienne.

En surface, il s'agit d'ameublir la terre et de l'émietter pour qu'elle absorbe facilement l'eau de pluie et se dessèche moins. Pour que les graines lèvent et que les racines des plantes s'étalent plus facilement.

Le bêchage traditionnel, profond, ainsi que le motoculteur dégradent et perturbent le sol, le compactent et gênent l'infiltration de l'eau, tandis que les dents pointues de la grelinette pénètrent verticalement et très

profondément dans la terre, en douceur. La terre n'étant pas retournée, les micro-organismes restent en place, alors qu'avec la bêche traditionnelle, ils remontent à la surface et meurent.

Un sol toujours couvert

Avez-vous remarqué que, dans la nature, le sol n'est jamais nu ? Herbes couchées, feuilles mortes, branchages et autres résidus de végétaux l'enrichissent en permanence tout en le protégeant des intempéries. Au jardin, couvrir le sol avec des matériaux végétaux est indispensable.

Quel paillage choisir ?

Le paillage était à l'origine de la paille finement hachée. Il existe actuellement beaucoup de substituts à ce matériau. Vous en avez tout prêt de chez vous : feuilles mortes, tontes de gazon sèches et sans graines, compost peu décomposé, écorces broyées, petits déchets secs du jardin, cendres...

Utilisez votre tondeuse pour réduire les feuilles larges, les tiges,...mais attention à ce que ces matériaux soient bien secs.

Autres solutions de recouvrement

Vous pouvez aussi couvrir le sol avec des engrais verts. Ils permettent de conserver la richesse du sol, ils le couvrent et le protègent, luttent contre l'érosion et se transforment, lorsqu'on les coupe, en humus qui restructure la terre. Variez les engrais pour nourrir le sol d'apports divers. Si vous avez l'intention de créer un potager sur une pelouse ou un endroit enherbé, pour éviter de bêcher, couvrez-le avec du carton, une bâche ou un tapis opaque. Les mauvaises herbes seront étouffées et les vers de terre et autres cloportes auront soigneusement travaillé le sol.

S'il est trop tard pour cette année, pensez aux années suivantes, quoiqu'il en soit il faut s'organiser en amont.



rubrique à brac

Dernières nouvelles de Byans, afin de ne pas oublier les moments essentiels passés et futurs de notre village et de ses alentours, nous évoquons les nouveautés en images...

Carnet de naissance



Romane BOISSARD
9 décembre 2016



Timéo OGLIOTTI LOISEAU
11 décembre 2016

Léo DURAND
22 décembre 2016

Sarah FREY
1 janvier 2017

Inès TOUIL
17 janvier 2017



Casque obligatoire



Carnet de décès

Jean Michel MARLIER le 12 janvier 2017
Josette GASNER le 8 mars 2017

Marchés de producteurs

*Montferrand le Château, Tous les vendredis : 14h-18h

*Pugey, 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : 8h-12h

*Fraisans, 2^e mercredi du mois : 16h-20h

Du mois d'avril au mois d'octobre

*Mesmay, 1^{er} vendredi du mois : 17h-20h

*Liesle, 2^e vendredi du mois : 17h-20h

*Quingey, 3^e vendredi du mois : 17h-20h

***Byans sur doubs, 4^e vendredi du mois : 17h-20h**

Foires

*Saint-Vit, 3^e mercredi du mois : 8h-13h

*Quingey, 1^{er} lundi du mois : 8h-13h

*Arc-et-Senans, 4^e mercredi du mois : 8h-13h

À vélo, le casque est obligatoire pour les moins de 12 ans. Depuis le 22 mars, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque attaché, qu'ils soient conducteurs ou passagers d'une bicyclette (décret n° 2016-1800 du 21.12.16). S'ils ne respectent pas cette obligation, les adultes qui les transportent ou les accompagnent seront passibles d'une contravention de 135€.

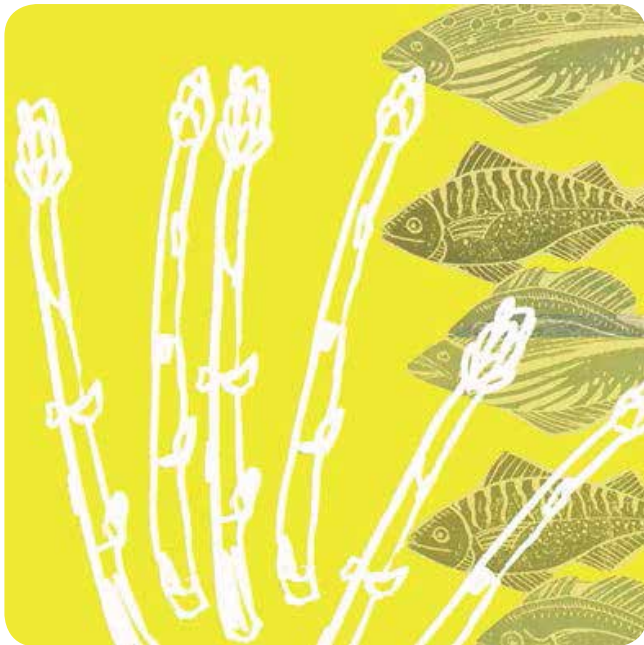
Achetez un casque conforme à la réglementation sur les équipements de protection individuelle (EPI), et portant le marquage "CE".

Duo de saumon & asperges en lasagnes

Ingrédients pour 6 personnes

- * 50 cl de béchamel.
- * 100g de fromage râpé
- * 400g de pavé de saumon
- * 300g d'asperges vertes
- * 9 feuilles de lasagne

- Commencez à fouetter les jaunes et les blancs d'œuf
- Faire bouillir une grande casserole d'eau, plongez les pavés de saumon et les asperges 4-5 min (sauf si les asperges sont en bocaux). Egouttez.
- Faire une béchamel.
- Dans un plat à gratin, déposez un peu de béchamel, 3 feuilles de lasagne, la moitié du saumon émietté et des asperges, (poivre et muscade), recouvrez d'un peu de béchamel. Recommencez l'opération.
- Terminez par les dernières feuilles de lasagne, le reste de béchamel et 3-4 asperges.
- Parsemez de fromage râpé et enfournez pour 30 à 40 minutes, four 180° Th 6.





agenda

31 mars au 1^{er} octobre, Arc et Senans

* Exposition de l'illustratrice Natalie Novi aux salines d'Arc et Senans.

1 & 8 avril, Byans sur Doubs

* 20h30 : La Serpentine « Parfum d'arnaque » de Christian Rossignol, au foyer cinéma.

8 avril, Quingey

* 20h30 à l'espace culturel, théâtre « Enfantillages » de Raymond Cousse

9 avril, Arc et Senans

* 8h-19h : vide-grenier : parking de l'école publique

8 avril au 7 janvier 2018, Arc et Senans

« Le Monde d'Hergé », exposition de planches originales, de documents d'archives, de photographies et de travaux inédits

14, 15, 17 & 18 avril, Liesle

* le Moulin de l'Arnaude : visite découverte autour de la fabrication de la farine.

14 avril, Quingey

* 20h30 : Théâtre d'improvisation par la compagnie CHIPS, 12 comédiens au départ. Un seul à l'arrivée, qui sera désigné "maestro". Et c'est vous, public, qui déciderez. Espace culturel. Entrée : 5 euros / tarif réduit: 3€, chipsimpro@gmail.com

8 mai, Byans sur Doubs

* 11h : commémoration de la victoire 39-45

14 mai, Osselle

* Exposition de voitures anciennes et concerts.

21 mai, Byans sur Doubs

* 10h à 18h, La petite fabrique présente son marché de créateurs avec concerts et un spectacle tout public. Entrée gratuite.

du 20 au 28 mai, Besançon

* Foire comtoise, Micropolis, pays invité : le Maroc

4 juin, Byans sur Doubs

* 7h : Vide grenier

10 juin au 22 octobre, Arc et Senans

* 16h30 : inauguration des jardins
Président du Festival des jardins : Alain Baraton,
Thématique : Hergé et Tintin côté jardin

1er- 2 juillet, Fourg

* Fourg 1900

*adresses et horaires utiles...

*MÉDECIN, D^r Laurent PETIT,
place de l'Église

Consultation sur rendez vous :
Lundi à samedi : 10h-12h
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 16h-20h
Tél : 03 81 63 21 94

*CABINET D'INFIRMIÈRES

Carine Golliard et Maud Lonjarret, rue de la Saline
Soins à domicile ou au cabinet, 7 jours sur 7, même pendant les vacances scolaires.
Tél : 06 63 52 63 59

*CCAS

Permanence à la mairie de Byans
Prise de rendez-vous auprès de la mairie.
Tél : 03 81 63 61 66

*HALTE GARDERIE OU TROTTI-BUS
parvis de l'Église, salle des associations

Mercredi de 8h30 à 12h
L'île aux pandas : petiteenfance.stvit@wanadoo.fr
Renseignements au 06 83 68 69 64

*BOULANGERIE LALARME
Grande rue

Du lundi au samedi, fermeture le mardi 7h-12h30/16h-19h
Dimanche : 7h-12h00
Tél : 03 81 63 61 60

*RESTAURANT-BAR "O RYTHME DES SAISONS"
place de l'Église

Ouvert le midi du lundi au dimanche (sauf le samedi), et le vendredi et samedi soir . Réservations, renseignements au : 03 81 25 74 89.

*CHAMBRE D'HÔTE " La grange du herisson"
13 chemin du Bout d'Amont
Tél : 03 81 63 68 66

*TOM TOM PIZZA
place de l'Église

Tous les dimanches de 17h30 à 20h30,
Pizza à emporter.
Tél : 06 67 97 23 22

*BIBLIOTHÈQUE

Rez de chaussée de la mairie
Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30.
Fermeture aux vacances du 15 avril au 2 mai 2017,

* MAIRIE DE BYANS SUR DOUBS
1 Place de l'Église

mardi et vendredi : 16h30 à 19h00
samedi : 9h00 à 11h30
Tél : 03 81 63 61 66
Fax : 08 97 50 66 81
Mail : byanssurdoubbs@wanadoo.fr
Site officiel : www.byanssurdoubbs.fr

*AGENCE POSTALE DE BYANS
A la mairie

Lundi : 9h-11h et du mardi au vendredi : 16h30-19h
Samedi : 9h-11h30

*DÉCHETTERIE

route d'Abbans-Dessous
Mercredi et samedi : 9h-12h00/13h-17h50

*URGENCES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Médecins	36 24
Médecins du monde	03 81 51 26 47
Médecin de garde	39 66
Pharmacie de garde	32 37
Vétérinaire de garde	03 81 52 43 32

*ÉCOUTE

SOS Alcool	0 980 980 930
Drogue infos services	0 800 231 313
Sida infos services	0 800 840 800
SOS Contraception-IVG	03 81 81 48 55
Violences Femmes Infos	39 19
Enfance maltraitée	119
Antenne enfance-ado	03 81 25 81 19
SOS Amitié	03 81 52 17 17
Aide aux victimes d'infraction	03 81 83 03 19
Tabac Info Service	39 89

*AUTRES

Météo	0 892 680 225
Horloge parlante	36 99
TER	0 800 802 479
SAUR	0 810 65 86 58
EDF	0 810 333 025
ERDF	09 72 67 50 25



début des asperges...régal

s



un nuage...
de paquerette



la nature reprend
...rapidement



un temps de nature...



ombre et lumière
du soir